



## Editorial

Après une trêve estivale indispensable pour reprendre force et courage, nous reprenons plein d'énergie nos activités. L'été n'a éteint ni le deuil ni la colère, mais a renforcé notre détermination. Les événements du mois de juillet l'ont confirmé: les forces de l'ordre sont mises au service d'un projet politique délétère pour écraser toute forme de contestation.

C'est ainsi depuis des années dans les quartiers populaires, ce fut le cas contre les gilets jaunes, et c'est désormais de même contre toute contestation sociale ou politique. C'est un grave déni de démocratie que de disqualifier notre droit à la révolte.

## NON A LA VIDEOSURVEILLANCE ALGORITHMIQUE A LILLE !

Dans un courrier daté du 29 août 2023, la section a interpellé la Métropole européenne de Lille sur ses intentions concernant le déploiement de la vidéosurveillance algorithmique en prévision de la Coupe du Monde de rugby et des Jeux Olympiques, compétitions pour lesquelles la métropole accueillera des rencontres sportives.

En mars 2023, le Parlement a en effet adopté la loi JO 2024 qui permet, à « titre expérimental », le déploiement de ces techniques de surveillance automatisée. Nous avons à cette occasion lancé une pétition demandant un moratoire sur l'usage de l'intelligence artificielle à des fins de surveillance dans la métropole et tracté à ce sujet.

<https://site.ldh-france.org/lille/video-surveillancealgorithmique-vs-a/>

Le Défenseur des Droits et la CNIL ont alerté contre les risques sur les libertés publiques qu'induisent ces technologies de surveillance. En Mars 2022, la Défenseure des Droits mettait en garde contre les risques de discrimination et d'atteinte aux droits que faisaient peser ce type de dispositifs. Pareillement, en juillet 2022, la CNIL alertait à ce sujet dans son rapport « Caméras dites 'intelligentes' ou 'augmentées' dans les espaces publics ».

Nous restons mobilisés pour que les pouvoirs publics métropolitains informent le public et veillent à ce que toutes les garanties soient données dans l'usage des informations recueillies et pour que le public puisse débattre de l'usage de ces dispositifs au-delà du terme de la phase « d'expérimentation » prévue par le législateur, fin 2024.

PV

La mort de Nahel a rappelé combien cette violence est en outre discriminatoire, porteuse de racisme, de mépris de quartiers et de citoyens abandonnés par un État, qui ne jouant plus son rôle dans la mise en œuvre des droits économiques, sociaux, culturels, croit éteindre avec des armes à feu la colère qu'il a allumée par des lois et mesures injustes pendant des décennies.

L'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme dispose que : « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté ».

Les droits sociaux sont donc l'un des éléments constitutifs du fonctionnement démocratique. Nous l'avons martelé contre le projet de réforme des retraites, nous continuerons à le faire, en dépit des menaces, violences, et nous dénoncerons toutes les formes de répression. Car la répression par l'usage dévoyé des forces de l'ordre est prolongée par l'utilisation d'autres armes contre les contestations, non moins dangereuses pour la démocratie.

**Répression** par la judiciarisation, la multiplication des gardes à vue s'accroissant encore de manière affolante, accompagnée d'un alourdissement des peines en comparution immédiate.

**Répression** par la multiplication des arrêtés administratifs d'interdiction, des casseroles d'abord, du Collectif des soulèvements de la terre, des manifestations aujourd'hui.

**Répression** par les propositions ou lois indignes qui dans la continuité des lois sécurité globale et séparatisme visent à toutes et tous nous surveiller partout, et à écraser tous les contrepouvoirs.

**Répression** par la disqualification des contestations, au travers d'indignes campagnes de presse ou petites phrases politiques qui désignent les victimes comme des coupables, les militants comme des fauteurs de troubles, les défenseurs de l'environnement comme des terroristes.

Nous devons faire valoir nos droits et attaquer en justice toutes les actions et décisions dangereuses pour nos droits et libertés.

Nous devons unir nos forces, et faire grossir les rangs de celles et ceux qui résistent.

Rassurons ceux qui hésitent, avec calme et détermination ! Nous ne sommes pas une minorité violente d'éco-terroristes, d'islamo-gauchistes, de terroristes intellectuels ou de jeunes radicalisés en quête de chaos.

**NOUS SOMMES DES CITOYENS RESPONSABLES, REVOLTÉS, ET NOUS NE LACHERONS RIEN.**

Emmanuelle Jourdan-Chartier,  
Présidente de la section

# ON NE DISSOUT PAS UN SOULÈVEMENT !

**Le rapport de la LDH publié le 10 juillet sur Sainte-Soline est accablant pour l'État et les forces de l'ordre. « Un rapport méticuleux démonte les mensonges d'état », titre Reporterre. Retour sur les événements du 25 mars, la dissolution des Soulèvements de la terre sous prétexte d'écoterrorisme, le rassemblement lillois du 21 juin et ce rapport rigoureux**

Le 25 mars dernier, 30000 (6000 selon la police) militants et activistes écologistes se sont donnés rendez-vous à Sainte-Soline (Deux-Sèvres) pour protester contre l'installation d'une mégabassine et l'accaparement d'une ressource vitale pour les besoins de l'agro-industrie. La manifestation avait été interdite par la préfecture, ce qui a justifié une répression d'une rare férocité. Ce jour-là, les forces de l'ordre sont elles aussi présentes et les escarmouches commencent, avec des lancers de projectiles d'un côté et des charges et tirs de LBD de l'autre, des échanges qui dureront plusieurs heures.

22 observateurs de la LDH étaient sur place, répartis en 5 équipes chargées de recueillir des témoignages, des vidéos et des photographies. L'attaque, contestée par le rapport, de la gendarmerie par des cocktails molotov et des tirs de mortiers servira de prétexte pour intervenir durement avec grenades lacrymogènes et charges de Quads. 500 grenades tirées en quelques heures, des tirs sans sommation sur les cortèges, sans distinction. Le rapport parle aussi d'entrave aux secours pour 200 manifestants blessés, dont 40 gravement à la suite d'affrontements avec la gendarmerie. Un manifestant est resté plusieurs semaines dans le coma et on ne peut s'empêcher de penser à la mort de Rémi Fraisse, lors d'une manifestation contre le barrage de Sirvens, en 2014. Ce sont de véritables armes de guerre qui ont été utilisées à Sainte Soline : LBD, grenades assourdissantes et explosives... On y a vu des scènes de guerre rappelant les montées à Paris des Gilets jaunes, fin 2017.

Malgré les dénégations de la préfète, Emmanuelle Dubée, il semblerait que le SMUR (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation) ait reçu la consigne de la gendarmerie de ne pas intervenir. La LDH et les Soulèvements de la terre s'accordent à dire qu'il y a eu une volonté des pouvoirs publics de retarder, voire d'empêcher les interventions des secours, ce qui est grave et engage la responsabilité de l'État.

Un rapport de 164 pages qui s'efforce d'établir la vérité en reconstituant les faits minute par minute. Il pointe tous ces dysfonctionnements et conclut à un usage de la force disproportionné et non nécessaire et pointe l'obstruction délibérée aux secours. La LDH parle clairement de falsification et de mensonge. Pour les organisateurs comme pour la LDH, l'État et les pouvoirs publics ont voulu intimider les participants à une manifestation qui, du fait de son interdiction, n'avait pas lieu d'être. Et la LDH d'en appeler à un « changement du système de maintien de l'ordre », Patrick Baudouin s'exprimant en conclusion : « **Il faut qu'on revienne à une police qui protège les libertés, et non pas qui contribue à y porter atteinte** ».

Pour rappel, Les Soulèvements de la terre est un collectif d'écologie politique visant à rassembler les forces associatives, les syndicats et les ONG qui se battent contre l'accaparement des terres et les grands projets inutiles et imposés (GPII); contre le productivisme et l'agriculture intensive. C'est une association de fait qui comprend des groupes activistes comme Dernière Rénovation, XR, Youth for climate mais aussi des associations comme Attac, Alternatiba ou des syndicats comme la Confédération Paysanne et Solidaires.

Une tribune de soutien au collectif, à la suite de sa dissolution décidée par le ministre de l'Intérieur, le 21 juin, a recueilli près de 150000 signatures. Elle dit, entre autres : « Nous nous soulevons, chacun.e depuis notre endroit, chacun.e à notre manière. Le mouvement des Soulèvements de la Terre ne peut pas être dissout car il est multiple et vivant. On ne dissout

pas un mouvement, on ne dissout pas une révolte. Nous appelons toutes et tous à nous rejoindre pour rendre caduque cette tentative d'étouffement. Nous sommes, toutes et tous ensemble, les Soulèvements de la Terre ». C'est aussi un appel à « reprendre les terres et à bloquer les industries qui les dévorent ». On pense inévitablement à la magnanimité de tous les gouvernements envers la FNSEA et ses manifestations violentes contre institutions et pouvoirs publics. Un rassemblement avait lieu contre cette dissolution le 21 juin et la LDH était présente avec une prise de parole pour la défense des libertés publiques, pour le droit de manifester et contre les brutalités policières. « On ne dissout pas un soulèvement », ont répété les nombreux orateurs se succédant à la tribune.

Les écoterroristes sont-ils du côté de celles et ceux qui se soulèvent contre l'inaction climatique, ou des pouvoirs qui ne font rien, à part le greenwashing et le solutionnisme technologique. La réponse est dans la question.

D.D

## VIOLENCES LEGITIMES, VIOLENCES ILLEGITIMES

La dissolution des Soulèvements de la Terre a été décrétée au motif des actions violentes promues ou encouragées par le mouvement écologiste. Pourtant, l'Etat s'accommode sans problème des violences commises, de longue date par les tenants de l'agriculture productiviste

Mi-juin, Arnaud Rousseau, nouveau président de la FNSEA, exigeait la mise hors circuit du réseau écologiste, indiquant qu'à défaut il n'était « *pas sûr de tenir longtemps ses troupes* ». Paroles en l'air ? Qu'on en juge par ces quelques exemples répertoriés par le journal en ligne Basta !

Février 1982 : la ministre de l'Agriculture Edith Cresson est retenue par des militants de la FNSEA dans une ferme du Calvados et doit être évacuée par hélicoptère. Février 1999 : une centaine d'agriculteurs de la FNSEA occupent et saccagent le bureau de la ministre de l'Environnement Dominique Voynet. Novembre 2013 : le blocus de Paris se solde par des accidents sur les barrages et la mort d'un pompier de 28 ans. Septembre 2014 : à Morlaix, deux bâtiments publics, le centre de la MSA et celui des impôts, sont incendiés. Juillet 2015 : des milliers d'éleveurs dans l'Ouest détruisent du mobilier urbain et mettent à sac un supermarché.

Plus près de nous, 22 mars 2023 : saccage de la maison de Patrick Picaud, vice-président de l'association Nature et Environnement 17, et agression de son épouse par des manifestants de la FNSEA. Nuit du 30 au 31 mars 2023 : le siège de l'Office français de la biodiversité est incendié en marge d'une manifestation de pêcheurs. Dans les deux derniers cas, silence assourdissant des pouvoirs publics !

**Pour ce gouvernement comme pour les précédents, les violences commises en défense des intérêts privés sont considérées comme légitimes mais celles visant à préserver l'eau, le climat ou la biodiversité leur sont insupportables.**

CD

# SEDITION POLICIERE ET OPPORTUNISME GOUVERNEMENTAL

Dans les périodes sociales agitées, la police républicaine a un rôle difficile à remplir : assurer l'ordre républicain et le respect des droits des citoyens à savoir : liberté d'expression, droit de manifester et de circuler librement, protection des personnes et des biens. Cette mission est d'autant plus difficile à remplir que les policiers doivent totalement situer leur action dans ce cadre républicain. Détenteurs de la force publique, ils doivent plus que tout autres être irréprochables dans leur pratique.

Ce n'est jamais totalement le cas et il y a toujours des éléments – marginaux – qui se mettent hors la loi par des pratiques de violence excessive, de brutalités inutiles, d'emploi illégitime de la force. C'est ce qu'on appelle les « bavures » souvent couvertes par les hiérarchies.

Mais il est des cas où l'exceptionnel devient quotidien et où la multiplication des bavures et les tentatives pour les justifier deviennent un fait et un problème politique global et un enjeu républicain.

Nous sommes en cet été 2023 dans cette situation.



## LA BAVURE MARSEILLAISE

Dans la nuit du 1 er au 2 juillet, Hedi, 22 ans, de retour de la fête des terrasses à Marseille croise la BAC en service de répression des manifestations. Il reçoit dans la tête un tir de LBD. Il est tiré dans un coin et roué de coups par une équipe de policiers. La mâchoire cassée, il tombe dans le coma à l'hôpital où il est conduit d'urgence et où les médecins lui retirent du crâne un morceau de LBD.

Les faits sont graves et une enquête est ouverte. Six policiers sont mis en examen dont un commandant. Quatre sont mis en cause dont l'un est mis en détention provisoire.

La décision du juge s'appuie sur le fait que pour rechercher la vérité des faits, il veut empêcher d'une part, la concertation et l'alignement des témoignages entre les auteurs de la bavure et d'autre part une pression sur les témoins particulièrement possible quand il s'agit d'un détenteur de l'autorité.

En résumé rien d'autre qu'une pratique judiciaire habituelle ...



## DE LA BAVURE A LA FRONDE

Tel n'est pas l'avis des policiers marseillais, de leur hiérarchie, de la majorité de leurs syndicats. Bien qu'ils déclarent officiellement le contraire, pour eux, il est inadmissible qu'un policier tombe comme tout autre citoyen sous le coup de la justice et de la prison.

Et ils le font savoir : déclarations, communiqués, décision de grève perlée par l'utilisation du « code 562 » par lequel ils déclarent ne plus accepter que le travail essentiel et urgent. Enfin pour contourner l'illégalité de la grève, nombre de policiers se mettent en arrêt maladie, rendant ainsi impossible le fonctionnement normal des services et l'accès des citoyens à leurs droits.

## DE LA FRONDE A LA SEDITION

Dès lors, on change de registre, il ne s'agit plus d'exprimer la grogne policière. On passe à une volonté de paralyser le fonctionnement de l'Etat par ceux-là même dont la fonction est de le protéger. On conteste le principe républicain fondamental de l'indépendance de la Justice en tentant d'exercer une pression sur elle. On conteste dans les faits l'égalité de tous les citoyens et on veut faire reconnaître que l'uniforme policier exonère du respect des principes constitutionnels.

Dans le passé, des mouvements de contestation policières s'étaient déjà produits en 1983, en 2001, et en 2015 après que des policiers ont été tués ou grièvement blessés en service. Cette fois les faits sont bien différents. La victime est un civil qui a été frappé par des policiers en service et la contestation est d'une tout autre nature et gravité

## LA DEMAGOGIE DU POUVOIR

Cette contestation policière de l'ordre républicain a pu en cet été 2023 prendre d'autant plus de force qu'elle ne s'est pas heurtée à une affirmation forte des principes. Bien au contraire, elle a reçu le soutien opportuniste du pouvoir en place qui, au nom du ni/ni macronien a exprimé sa « compréhension » à la fronde tout en rappelant

hypocritement les principes contestés par la même fronde.

Du patron de la police nationale Frédéric Veaux à Gérard Darmanin en passant par le préfet de police de Paris Laurent Nunez et la Première Ministre, tous ont exprimé leur compréhension et leur soutien et alimenté ainsi le mouvement... jusqu'à ce qu'ils comprennent l'incongruité et les dangers de leur démarche et fassent un pas de clerc en marche arrière. En 1983, Gaston Deferre, ministre de l'Intérieur de Pierre Mauroy avait fait preuve de plus de clairvoyance et de courage en révoquant le directeur de la police et en provoquant la démission du préfet ....

Mais en cet été 2023, à la tête de l'Etat, on pense davantage aux intérêts personnels et à la succession présidentielle qu'aux fondements de la République.

Toute cette affaire implique à la fois les policiers dont un fort pourcentage partage les idées réactionnaires du Front National, les syndicats de police qui, en majorité, au nom des intérêts catégoriels oublient les principes de leur mission, les hauts fonctionnaires de police rongés par la démagogie et la pusillanimité, les politiques obnubilés par leur plan de carrière, sans oublier les médecins et leur ordre se prêtant eux-aussi au détournement de leur mission.

En son temps Montesquieu avait montré dans *L'esprit des lois* que la vertu était le fondement du régime républicain. Cet été nous a confirmé la justesse de son propos. Il nous reste à lutter pour que les lois et les mentalités se mettent au diapason de la République.



## UNE AUTRE BAVURE A MARSEILLE

Alors que la bavure dont a été victime Hedi fait encore des remous, d'autres policiers sont mis en cause dans la mort de Mohamed Bendriss atteint lui aussi dans la nuit du 1 er au 2 juillet par 2 tirs de LBD dans le thorax et la cuisse et décédé d'une crise cardiaque.

L'information judiciaire devra déterminer si les 3 policiers mis en examen ont fait usage de leurs armes de manière régulière et proportionnée.

A l'issue de leur garde à vue les 3 policiers ont été remis en liberté sous contrôle judiciaire ...



# L'ESPAGNE A UN CARREFOUR DANGEREUX

Le 23 juillet dernier se sont tenues, chez nos voisins Espagnols, des élections législatives. Donné favori des sondages, le Parti Populaire (Droite), bien qu'arrivé en tête, n'a pas réussi la percée prévue, et même l'appoint des 33 élus de son nouvel allié, le parti d'extrême-droite "Vox" ne suffit pas. Au moment où ces lignes sont écrites, tout laisse penser que le premier ministre sortant, le socialiste Pedro Sanchez, à la tête d'un "bloc progressiste"<sup>1</sup> soutenu par des partis régionaliste, réussira à garder une courte majorité.

Dans un pays à la structure économique très libérale, et traversé par la question des rapports pouvoir central/pouvoirs régionaux, la crise sociale reste forte, notamment concernant le logement, le pouvoir d'achat, l'éducation, la santé et les services publics. Les désespérés de la politique sont nombreux. Outre le clivage droite/gauche, les majorités se font aussi en tenant compte des partis régionalistes, voire indépendantistes (notamment catalans et basques) ce qui rend les équilibres complexes. Mais surtout, dans ce pays en particulier, l'apparition, puis la progression d'un parti fascisant et antisocial ne peut laisser la Ligue des droits de l'Homme indifférente.

Jusqu'à récemment, l'Espagne, en réaction à la longue dictature franquiste, n'avait plus de parti ouvertement d'extrême-droite. Ce courant était, de fait, dissous dans le *Parti Populaire*, au pouvoir de 1996 à 2004 et de 2011 à 2018, lequel fut plombé par de graves affaires de corruption. "Vox" apparaît sur la scène politique en 2017, d'abord sur la thématique de l'immigration, puis sur tous les items classiques de l'extrême-droite. D'entrée, le PP a pactisé avec ce nouveau parti pour prendre le pouvoir régional en Andalousie. Cette stratégie, reproduite depuis dans d'autres régions<sup>2</sup>, lui fournit des majorités, mais permet à Vox de s'installer dans la perspective d'une alliance (déjà actée sur le principe), pour diriger le pays, et imposer au moins une partie de son programme ultra-rétrograde et discriminatoire.



Dans les régions et municipalités qu'il co-dirige avec le PP, Vox ne cesse de peser pour remettre en cause, notamment, les politiques d'aides aux réfugiés et les "contenus affectivo-sexuels" à l'école. Il s'attaque aussi aux associations LGBTQI+, à celles dédiées à "la mémoire historique" (notamment aux crimes du Franquisme), et même aux associations écologistes (Vox prône la sortie de l'accord de Paris sur le climat).

Outre les offensives récurrentes contre le droit à l'IVG, sont, aujourd'hui, dans la ligne de mire de cette nouvelle droite dure les lois protégeant les femmes des "violences de genre" qui ont été portées par la ministre (issue de Podemos) Irene Montero, et qui ont refait de l'Espagne le modèle qu'elle était, dans ce domaine comme dans d'autres, sous la République de 1931.

Les massacres et tortures auxquels les franquistes se sont livrés contre les militantes féministes de l'époque, ne sont, certes, plus d'actualité, mais, si ce nouvel ensemble droite/extrême-droite arrivait au pouvoir, on peut être certain qu'en découlerait une régression majeure pour les femmes, ainsi qu'une vague de répression à l'égard des migrants, des minorités sexuelles ou ethniques, mais aussi des forces démocratiques. Toutes et tous auraient, alors, besoin de soutiens.

MD

<sup>1</sup>Podemos, Izquierda Unida, et 19 petits partis de gauche, écologistes ou régionalistes se sont unis dans le mouvement "Sumar" ("Rassembler"), créé par la ministre du travail Yolanda Diaz (issue d'IU). Particularité espagnole : si les questions écologiques sont très présentes dans le débat public, il n'y a pas, dans le paysage politique de parti écologiste qui pèse.

<sup>2</sup>Aragon, Comunidad Valenciana, Castilla y Leon et Extremadura sont, à présent, dirigés par une alliance PP/Vox, rappelons que les pouvoirs des régions sont, en Espagne, beaucoup plus importants qu'en France.

# NIGER : CE N'EST PAS LES CIVILS FRANÇAIS QU'IL FAUT EVACUER MAIS LES MILITAIRES !

Après le Mali, le Burkina Faso, la France se trouve à nouveau en mauvaise posture au Niger. Le coup d'Etat, conduisant à une révolution de palais, illustre la perte d'influence de la France en Afrique. Loin d'en tirer les conséquences, Macron s'arc-boute, se crispe et menace de participer à un éventuel futur conflit afin de défendre le régime nigérien.

Il ne s'agit pas au Niger d'un combat engagé par la France pour la seule « défense de la démocratie ». Il s'agit pour le gouvernement Macron plutôt de préserver le maintien d'une place forte stratégique dans le Sahel qui s'est résolument positionnée du côté des pays occidentaux. Mais aussi de sécuriser les sources d'approvisionnement en uranium pour l'industrie nucléaire et militaire. Et, last but not least, de s'assurer que le Niger gardera sa place stratégique sur les routes migratoires du continent. Le Niger constitue en effet le couloir d'accès privilégié vers la Libye pour de nombreux candidats à l'exil. Il a pleinement pris sa place dans la stratégie de l'Union Européenne de contrôle des flux migratoires en mettant en œuvre toute une série de mesures visant à freiner l'accès à sa frontière avec la Libye.

L'intransigeance de la France et ses prises de position bellicistes risquent une nouvelle fois de l'entraîner dans une dynamique délétère. Le maintien des militaires français au Niger pourrait placer la France dans une position de co-belligérante directe si la situation dégénère en conflit armé.

Combien de temps faudra-t-il pour que cesse cette politique paternaliste et arrogante de la France ?

Une telle politique ne fait qu'alimenter la rancœur des peuples africains comme l'attestent les exemples maliens et burkinabé. Certes les milices Wagner sont présentes et cherchent à se déployer dans cette zone de l'Afrique au prix de terribles exactions. Mais là encore, le double discours des autorités françaises en matière de droits humains est-il un véritable frein alors même que la France a soutenu le coup d'Etat constitutionnel au Tchad en 2021 ? Même si ce coup de force militaire au Niger doit être clairement dénoncé, ce n'est pas une nouvelle aventure militaire soutenue par les puissances occidentales, avec le risque d'embraser la région, qui promouvra la démocratie au Niger.

Comme l'affirme l'association Survie, la France « doit cesser de jouer les incendiaires et sortir du déni en évacuant ses militaires ». C.D

## Les débuts de la LDH 1898-1914

# DE LA JUSTICE A L'ACTION SOCIALE ET ANTICOLONIALE

Les hommes politiques qui fondent la Ligue en 1898 appartiennent au libéralisme conservateur. Ce sont des intellectuels scandalisés par l'injustice qui frappe Dreyfus et par les manipulations exercées au nom de la « raison d'Etat ». L'élection de Ludovic Tardieu à la présidence de la Ligue est l'illustration de cette orientation centrée sur « l'Affaire ».

Mais au sein du premier comité central (qui ne compte qu'un ouvrier) sont aussi présents des hommes et des femmes qui ont une conception plus large et qui ne considèrent l'affaire Dreyfus que comme le symptôme des « iniquités » existant au sein de la société française.

Grâce à eux et à leur volonté de ne pas être « une société de notaires », la Ligue va intégrer rapidement à son action tous les domaines de la vie politique et sociale : la défense de la République, la reconnaissance des droits sociaux, la dénonciation des politiques coloniales mais aussi les droits des femmes, la laïcité de l'Etat et de l'enseignement, la liberté d'opinion et d'expression. Sans jamais oublier, bien sûr, son combat originel sur la Justice militaire et plus largement sur la justice.



### LA DENONCIATION DES PRATIQUES COLONIALES

Dès 1898, la LDH dénonce les complaisances des pouvoirs publics en Algérie, y envoie une mission d'enquête qui commence alors une longue démarche pour les libertés dans ce pays. En 1899, elle dénonce les sévices frappant les indigènes au Soudan. Suivra en 1904 une condamnation du régime arbitraire en AOF (Afrique Occidentale française). Des protestations et des interventions sur Madagascar, le Congo, l'AEF, les Comores et l'Indochine mais aussi sur la Chine, la Macédoine, la Russie et l'Arménie ponctuent l'action LDH avant 1914.

### LA RECONNAISSANCE DES DROITS SOCIAUX



Mais l'évolution la plus profonde de la Ligue se manifeste dans la prise de conscience et dans l'intervention en faveur des droits sociaux. Méfiants comme Jaurès au début vis-à-vis de la lutte pour Dreyfus menée par des intellectuels libéraux, les socialistes ne font leur entrée au comité central qu'en 1902 mais ils ont déjà œuvré dans les sections de province et avec notamment Francis de Pressensé, qui deviendra président de la Ligue en 1903 et qui oriente l'action de la Ligue vers une action militante forte par des meetings, manifestations, interventions publiques encore peu fréquentes à cette époque.

En 1906 la Ligue réclame le droit à se syndiquer pour les fonctionnaires, en 1908, elle intervient pour la libération des leaders de la CGT arrêtés et emprisonnés durant plus de 2 mois par Clémenceau (qui avait pourtant été un militant dreyfusard). En 1909 elle soutient les cheminots en grève, défend Durand, secrétaire de la CGT à Rouen.

La Ligue se prononce pour le repos hebdomadaire des travailleurs et pour la journée de 8 heures.

Ces orientations entraînent un large débat et même une crise au sein de la Ligue entre 1907 et 1911. La Ligue condamne la répression de Clémenceau contre les vignerons, les mineurs, les postiers. 30 000 des 90 000 ligueurs vont démissionner mais les orientations seront maintenues et engageront définitivement la Ligue dans des luttes sociales progressistes.

On peut donc dire que ces 15 premières années de la Ligue ont été déterminantes pour son orientation au 20<sup>ème</sup> siècle et à présent.

**G.M**

## GILLES PERRAULT



Gilles Perrault est décédé. La LDH a rendu hommage à celui qui fut un compagnon de route et qui, avec la publication du « pullover rouge » a porté un coup significatif à la peine de mort.

Mais Gilles Perrault fut plus particulièrement un soutien de la LDH de Lille en remplissant à deux reprises les salles à l'appel de la section.

D'abord l'amphi de l'ancienne faculté des Lettres après la publication de son livre « Notre ami le roi » en compagnie de l'épouse d'Abraham Serfaty dans le cadre de notre campagne sur les droits de l'Homme au Maroc.

Une seconde fois quand, à la MEP il apporta le soutien de sa présence et de son intervention au meeting de présentation de notre rapport sur les 7 de Lezennes. A ce propos il écrivit : « Rares sont ceux qui ont entendu parler des 7 de Lezennes, sept postiers syndicalistes qu'un ministre voulut révoquer dans le dessein d'en finir avec leur petit syndicat trouvé gauchiste. La révocation leur fut épargnée grâce à l'action opiniâtre de la section lilloise de la LDH. Ce n'est pas Dreyfus ni Seznec : simplement 7 vies sauvées du désastre »

# LU ... ET A LIRE

## Que fait la police ... à Roubaix

Cet essai est le développement d'une série d'articles parus dans le quotidien La Croix sur le commissariat de police de Roubaix. Le journaliste s'est immergé pendant un an dans les locaux et a participé à de nombreuses opérations dévolues à la police. Il souhaite « raconter ce qui se passe, surtout quand il ne se passe rien, ou pas grand-chose. Raconter le quotidien : les contrôles, la paperasse, les découvertes de cadavre, les autopsies, les point de deal, les auditions, les accidents ... »

Le risque de biais n'est pas négligeable d'abord parce que le journaliste a reçu l'accord du SICOP (le service de communication de la police nationale) pour réaliser cette enquête et ensuite car l'accent est porté surtout sur la lutte contre les trafics de stupéfiants. Seules quelques pages concernent les violences policières. Elles sont d'ailleurs assez glaçantes : un policier écrit dans le PV d'interpellation que 5 individus présentant une attitude hostile s'approchaient de lui. C'est un mensonge. Pas un seul individu ne présentait une attitude hostile. Seul un jeune de quinzaine d'années court comme un dératé le long d'un trottoir. Le policier n'arrivant pas à le rattraper, fait le choix de lui tirer dessus au LBD. Pourquoi ? « Eh bien... Pour lui en mettre une. Qu'il ait bien à l'esprit que l'autorité, c'est nous. Dans les quartiers, tu sais c'est un rapport dominant-dominé ».

Le livre brosse un portrait réaliste du travail quotidien du policier avec ses tensions, ses injonctions, ses phases de découragement et d'interrogation, ses attitudes inadmissibles mais aussi ses conditions de travail dégradées.

L'ouvrage a le mérite de bien pointer le poids de la hiérarchie au plus haut niveau dans les contrôles au faciès et les interpellations. Par exemple, un contrôle à Eurotéléport demandé par la préfecture. Le policier résume : « Faut faire de l'étranger en situation irrégulière. Voilà. Pour les statistiques ». Pas très rassurant lorsqu'on sait comment la hiérarchie policière est dans les mains de syndicats de policiers toujours plus radicalisés et proches de l'extrême droite.

C.D

### Billet

## GREVE A EMMAUS

**Les sans-papiers employés par Emmaüs se sont mis en grève et dénoncent leurs conditions de travail.**

Une délégation de la section lilloise de la LDH s'est rendu sur place et a rencontré les grévistes le 30 août, et un autre rendez-vous est en cours d'organisation. Nous sommes très inquiets de ce qui nous a été rapporté par les grévistes quant à leur condition de travail, de vie, et d'accompagnement dans les demandes de régularisation, qui ne semblent absolument pas correspondre à ce qui est attendu d'une association de ce type; la communauté ne bénéficie même pas du statut d'OACAS (Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activité Solidaire) et l'organisation interne, ne relevant d'aucun cadre, paraît attentatoire aux droits fondamentaux des personnes.

La LDH de Lille a réaffirmé son souhait de rencontrer à nouveau tous les acteurs pour préciser la situation et voir comment elle pourrait apporter son soutien aux personnes concernées et a rappelé que l'Observatoire OL3P Lille reste très vigilant et se rendra disponible autant que possible en cas d'intervention policière.

Nous rappelons enfin que nous défendons l'idée d'une régularisation sans condition, préalable indispensable pour l'intégration réelle; et sommes opposés à l'idée d'une régularisation conditionnée par le travail ou le travail bénévole

☐ 3-4 SEPTEMBRE

Cette année, la section participe à la **braderie de Lille !**

☐ 30 SEPTEMBRE

Retrouver la LDH Lille au **Forum des associations !**

AGENDA

**NOUS CONTACTER :**

[lille@ldh-france.org](mailto:lille@ldh-france.org)

**SUIVEZ NOS ACTUALITES SUR NOTRE SITE WEB ET NOS RESEAUX SOCIAUX**

<https://site.ldh-france.org/lille/>

Twitter : @ldh\_lille

Facebook et Instagram :  
[@lignedesdroitsdelhommelille](https://www.facebook.com/lignedesdroitsdelhommelille)

### DES GROUPES DE TRAVAIL

#### GT PERMANENCES D'AIDE A L'ACCES AUX DROITS

##### Bilan annuel des permanences

C'était la dernière audition de la saison, et le G.T Environnement recevait Pascal Peperstraete, porte-parole de Ch'Moisnil, collectif toujours mobilisé contre l'accaparement de terres agricoles. Il explique que, dès la connaissance du projet, un collectif de riverains a demandé une enquête publique avant de se constituer en association (Ch'Moisnil, soit le nom du hameau de Marquillies).

Bien que le projet empiète sur 3 communes (Illies et Salomé aussi) c'est à Marquillies, terre du sénateur Éric Bocquet, que la contestation grandit. L'enquête a lieu en 2018 et il en ressort le besoin d'une étude hydrologique, mais le permis de construire est accordé à la société PRD pour un entrepôt de 100000 m<sup>2</sup> qui sera occupé par Heineken avec promesse de 400 emplois à la clé. La société a payé 22 € du m<sup>2</sup> et on peut voir dans cette opération une vaste spéculation immobilière.

La loi Elan sur le secret des affaires n'empêche pas le collectif d'engager un avocat pour combattre juridiquement ce qui s'apparente à une financiarisation du foncier, et les recours se suivent pour faire valoir les arguments du collectif citoyen. Un collectif qui a utilisé tous les moyens pour se faire entendre, avec des marches dans le village, un enterrement symbolique des engagements écologiques de la MEL, plusieurs rassemblements devant la MEL et de nombreuses audiences. Concilier action et négociation.

L'entrepôt est construit mais il reste des terres agricoles, un second lot, à attribuer et c'est pourquoi la mobilisation se poursuit, d'abord pour faire valoir le droit face aux promoteurs et ensuite pour éviter l'accaparement d'une autre parcelle. Parti au départ d'une jacquerie de quelques agriculteurs et riverains, Ch'Moisnil, avec l'aide d'EELV, d'Extinction Rébellion et d'Attac, a réussi à ancrer une lutte écologique et sociale avec une pétition recueillant 25000 signatures. Ch'Moisnil était encore présent au rassemblement devant la MEL du 30 juin dernier.

Pascal promet de nous envoyer son récit d'opération, avec tous les détails depuis les premières réunions en 2017 jusqu'à la situation actuelle. Pour lui, toutes ces luttes sociales et écologiques ont en commun l'absence de démocratie et d'écoute de la parole citoyenne par des institutions opaques se gardant bien de laisser place au débat. Après avoir écouté Deul'Air pour les aviateurs et PARC pour Saint-Sauveur, et avant de recevoir NADA, c'est, sans tirer de conclusions hâtives, sur cette absence de démocratie et de concertation que la LDH pourrait appuyer ces mobilisations.

D.D

**La permanence, assurée un jeudi sur deux** à la MRES, par deux à quatre militantes/t a reçu environ 120 personnes (sans compter les RV particuliers donnés en dehors de la permanence selon les nécessités du suivi des dossiers). On reçoit en binôme, principe qui sera renforcé l'année prochaine.

Le travail le plus prenant réside dans le **suivi des dossiers**, entre la recherche de la réponse à donner, les documents à collecter et la démarche à enclencher : envoi des courriers ad hoc ou préparation d'un passage en « **CO**mmission **Dé**partementale de **RE**xamen des **S**ituations d'**E**trangers ».

Avec la calamiteuse dématérialisation instaurée en Préfecture, les courriels de relance pour les renouvellements des cartes de séjour en souffrance, font l'essentiel des demandes.... De la part d'étrangers, surtout, en situation régulière parfois depuis 10 ans, qui attendent des mois le titre auquel ils ont droit, ou le récépissé d'attente légal ; ce, après avoir perdu leur travail puisque redevenus « sans papiers » ou privés du versement de prestations sociales. Les réponses de la Préfecture nous valent tantôt le RV pour le récépissé, tantôt une réponse « dilatoire » ou un simple accusé- réception automatique.

#### Améliorer notre méthode à la rentrée :

- Partager mieux les « compétences » grâce à l'**informatique** ( formulaires préécrits...)
- Enrichir l'information et la formation sur les lois et circulaires, en lien avec un **relais juridique** « de proximité ». Les demandes relatives au droit du travail, ou droits sociaux ( CAF) pour lesquelles nous manquons de compétence sont orientées vers les syndicats et les assistants sociaux.

En dépit des résultats **limités** de notre action, la permanence reste un **lieu de connaissance** factuelle, individualisée, concrète, utile quant aux insuffisances ou infractions de accès aux droits ; on y mesure aussi les espoirs et la confiance en « les **Droits de l'Homme** »...salvateurs....

Quant à la CODRESE qui n'a cessé, depuis 40 ans de restreindre ses résultats, il nous semble y voir une instance ( obtenue par les associations ) où se faire entendre, où discuter les anomalies ou injustices de la loi, où obtenir **quelques éclaircissements** sur les dysfonctionnements...face au « blocage » actuel de la Préfecture .

RT

---

**Les groupes de travail permettent aux adhérent-e-s de la section de s'emparer des sujets sur lesquels la LDH est impliquée ou souhaite le faire. Ils sont indispensables à la vie démocratique de l'association. Si vous souhaitez rejoindre un de ces groupes de travail, n'hésitez pas à en contacter les responsables :**

**GT Environnement :** [philippe.vervaecke@univ-lille.fr](mailto:philippe.vervaecke@univ-lille.fr)

**GT Permanences d'aide à l'accès aux droits :** [permanencesldhlille@gmail.com](mailto:permanencesldhlille@gmail.com)

---



